

La domiciliation d'entreprise à Lille

Description

La [domiciliation d'entreprise](#) à Lille, c'est un choix qui permet de bénéficier du dynamisme économique de la ville. Tous les ans, de plus en plus d'entrepreneurs choisissent de domicilier leur siège social sur le territoire métropolitain.

Mais avant d'entamer la démarche, l'entrepreneur se doit de bien s'informer sur les avantages de la domiciliation d'entreprise à Lille et d'identifier l'emplacement idéal pour domicilier le [siège social](#), en fonction de ses besoins.

[Me domicilier en ligne](#)

Quelles sont les formules de domiciliation d'entreprise à Lille ?

Différentes formules sont proposées par les sociétés de domiciliation à Lille. Certaines conviennent particulièrement aux **jeunes entreprises**. Elles comprennent des offres, telles que :

- Des tarifs préférentiels sur la création de sociétés et la [comptabilité](#);
- L'expertise comptable et juridique ;
- Des remises sur la réservation d'une salle de réunion ;
- La mise à disposition d'un bureau privatif (une fois par mois).

En plus de ces offres, **des formules qui coûtent un peu plus cher** comprennent :

- L'adresse de domiciliation ;
- La gestion personnalisée du courrier ;
- Un accès à tous les services à la carte de la société de domiciliation.

Par ailleurs, certaines formules, dont le coût est encore plus élevé, permettent d'**accéder à toutes les prestations d'un bureau physique à distance**, parmi lesquelles on peut par exemple citer la gestion des appels. D'autres donnent au domicilié la possibilité d'avoir accès à des espaces de travail partagés, en plus de permettre de domicilier le siège social de l'entreprise en plein cœur de Lille.

Bon à savoir : auprès d'une société de domiciliation en ligne, il est parfois possible d'effectuer une visite virtuelle des lieux. Et il suffit d'envoyer une demande par e-mail pour résilier un contrat.

Quels sont les autres services proposés par les sociétés de domiciliation dans la ville ?

Dans la ville, **les sociétés de domiciliation lilloises proposent également des prestations sur mesure.** Dans la liste des services annexes disponibles, on retrouve :

- La domiciliation rapide en ligne ;
- L'obtention immédiate de l'attestation de domiciliation par e-mail ;
- La mise à disposition de bureaux équipés ;
- L'accompagnement d'experts juridiques dans le transfert de siège social ;
- L'accès à un réseau d'entrepreneurs (avocats, coachs marketing ou encore experts-comptables) ;
- L'accès internet haut débit ;
- Divers services de secrétariat, y compris le transfert d'appels ;
- La gestion de colis professionnels.

Outre l'adresse administrative, la plupart des sociétés de domiciliation à Lille **proposent des services optionnels**, tels que :

- La réexpédition hebdomadaire et la numérisation des correspondances, comprises dans le service de gestion du courrier ;
- Le secrétariat téléphonique ;
- La location de bureaux.

Bon à savoir : auprès d'une société de domiciliation en ligne, la réservation d'une salle peut s'effectuer sur son site internet, directement à travers l'espace client.

Diverses options s'offrent au client concernant la **gestion de colis professionnels et du courrier**. En effet, il se peut qu'il demande à être averti par message dès réception et qu'il préfère :

- Venir lui-même les récupérer ;
- Demander la réexpédition du courrier à une adresse en particulier ;
- Faire numériser le contenu des enveloppes et tout recevoir par e-mail.

Pourquoi domicilier une entreprise à Lille ?

Diverses raisons peuvent pousser les entrepreneurs à domicilier le siège social à Lille. D'ailleurs, ils sont de plus en plus nombreux à s'installer dans la ville située dans la région Nord-Pas-de-Calais, qui constitue un point d'ancrage privilégié, non seulement **grâce à un fort réseau routier, mais également à son accessibilité directe** par les rails ou les airs. Aujourd'hui, ils continuent à profiter des différentes possibilités de partenariat et de collaboration.

À contrario, pour une ville plus ensoleillée, vous pouvez aussi effectuer la [domiciliation d'entreprise à Nice](#).

Économie dynamique

C'est surtout ce dynamisme de l'économie de la ville de Lille qui intéresse davantage d'entrepreneurs. Cette dernière représente le **premier bassin européen de consommation**. En effet, ses habitations ont un pouvoir d'achat élevé.

Le statut de premier bassin le plus riche d'Europe est attribué à Lille en raison de la présence d'un **tissu entrepreneurial important**. Les nombreuses start-ups qui viennent rejoindre le marché chaque année dynamisent encore plus ce dernier. Il n'est pas étonnant que plusieurs milliers d'entreprises soient créées tous les ans dans la ville.

Emplacement stratégique

La ville du Nord de la France constitue aussi l'**emplacement idéal pour offrir à une entreprise une proximité avec la Belgique**, mais également :

- Le Luxembourg ;
- La Hollande ;
- L'Angleterre.

Accessible par un grand nombre de moyens de transport, elle **rend les déplacements stratégiques plus simples**. En effet, c'est une ville très active, qui est desservie par un grand réseau de bus, avec les lignes :

- Classiques ;
- Lianes ;
- De rocade ;

- De nuit.

À noter : à la fois accessible par des lignes de tramway et de métro, Lille est propice aux affaires. C'est aussi la métropole la plus peuplée du pays.

Large choix de structures

Les ressources disponibles sont nombreuses, ce qui facilite le démarrage d'une activité professionnelle. L'entrepreneur cherchant à domicilier son siège social aura un vaste choix de structures à sa disposition. Bon nombre d'incubateurs existent également à Lille. Et **plusieurs événements de réseautage permettant de rencontrer d'autres entrepreneurs** sont souvent organisés dans la ville.

Où domicilier son entreprise dans la ville de Lille ?

Lorsque l'on vient juste d'arriver pour mener un projet d'entreprise dans la ville de Lille, il faut **s'informer sur les offres de domiciliation existant en centre-ville et en périphérie**. Ensuite, il ne restera qu'à choisir la proposition la plus adaptée à ses besoins.

En périphérie

En périphérie, les dirigeants d'entreprise peuvent retrouver des bureaux plus spacieux permettant d'installer tout un atelier. De plus, **les offres coûtent généralement moins cher dans les quartiers éloignés du centre-ville**.

En centre-ville

Le cœur de la ville présente un certain nombre d'avantages, dont :

- La proximité des commerces ;
- Le dynamisme entraîné par les entreprises locales ;
- L'accès aux transports en commun.

Les **offres de location de bureaux équipés** au sein d'un [centre d'affaires](#) ne manquent pas non plus dans le centre-ville. Notons qu'en effectuant son choix, l'entrepreneur doit prendre en compte certains critères, tels que :

- La surface minimum ;
- La disposition (fermé ou ouvert) ;

- L'accès à une salle de réunion équipée (micro, vidéoprojecteur, etc.).

Quelles sont les adresses de domiciliation lilloises ?

Comme la Silicon Valley, Lille a la réputation d'abriter un nombre important d'accélérateurs d'entreprises. Parmi **les centres d'affaires proposant un service de domiciliation dans la ville**, on distingue :

- Integral Business Services ;
- Solférino ;
- Baya Axess ;
- Buro Club ;
- Office Center.

Dans la **liste des espaces de coworking les plus réputés à Lille**, on peut par ailleurs citer :

- Weréso ;
- Now coworking ;
- Clockwork ;
- La Coroutine ;
- La Maison du Coworking ;
- Mama Works ;
- Startway Coworking.

En plus du service de domiciliation, des espaces de coworking à Lille proposent également :

- La location de bureaux privatifs et partagés ;
- La mise à disposition d'une salle de réunion ;
- Des espaces pour de l'événementiel (un séminaire, un lancement de produit, voire un afterwork).

D'autre part, parmi les adresses de domiciliation à Lille, plusieurs choix s'offrent encore aux chefs d'entreprise. Pour faciliter les déplacements, ces derniers peuvent par exemple **opter pour un lieu proche de la gare de Lille Europe**.

D'autre part, **l'Allée Clémentine Deman et le Parvis de Rotterdam** comptent parmi les lieux privilégiés pour domicilier le siège social d'une entreprise à Lille. Il en est de même pour le boulevard :

- Louis XIV ;
- De Turin ;
- D'Halluin.

Dans la liste s'ajoute encore **la place Saint Hubert**. Même chose pour l'avenue :

- Le Corbusier ;
- Du peuple belge ;
- Du président Hoove.

Concernant les rues, on peut citer celles :

- De Douai ;
- De Bondues ;
- Des Templiers ;
- Du Luxembourg ;
- Du Docteur Yersin ;
- Du Faubourg des postes.

Parmi **les rues les plus privilégiées de la ville**, on distingue encore la rue :

- Jean-Roisin ;
- Édouard Delesalle ;
- Jean Walter ;
- Rachel Lempereur.

Comment cette démarche à Lille se déroule-t-elle ?

À Lille, il est parfaitement possible de domicilier son entreprise à son domicile. C'est l'option la plus économique. Mais **l'entrepreneur peut choisir d'autres solutions**, à savoir :

- La pépinière d'entreprises ;
- Le local professionnel ;
- L'espace de coworking ;
- La société de domiciliation.

Pour choisir le partenaire idéal, **l'entrepreneur doit vérifier certains points**, dont :

- Le niveau d'expérience ;
- La fiabilité ;

- Le professionnalisme ;
- Les tarifs.

Il est bon de noter que **toute entreprise peut être domiciliée à Lille**, quel que soit son :

- Statut ([association](#), une entreprise individuelle ou une société comme la SARL, la SCI, la SA ou encore la SASU) ;
- Secteur d'activité.

Quel est le tarif à prévoir pour cette démarche ?

L'idéal serait de trouver un partenaire **transparent sur le tarif de la domiciliation d'entreprise à Lille**. Il est préférable qu'il n'applique par exemple pas de frais supplémentaires liés au :

- Dépôt de la procuration postale ;
- Gestion de courrier.

Pour l'entrepreneur qui décide de domicilier le siège social de l'entreprise chez lui, il n'aura aucun budget à prévoir. Néanmoins, il doit savoir qu'il est **possible de choisir une autre option de domiciliation, à moindre coût** (entre 10 euros et 42 euros HT). Avec cette fourchette de prix, un prestataire peut proposer, en plus de l'adresse fiscale :

- La gestion administrative ;
- Des locaux adaptés aux besoins de l'entreprise ;
- Un service juridique accompagnant dans le cadre de la création d'entreprise.

À partir de 60 euros hors taxes par mois, certaines sociétés de domiciliation proposent aux jeunes entreprises :

- Une expertise juridique et comptable sur une durée limitée ;
- Des tarifs préférentiels sur la création d'entreprise et la tenue de la comptabilité ;
- Une journée de coworking tous les mois ;
- Des remises sur la réservation d'une salle de réunion.

À partir de 70 euros mensuels HT, tous les services à la carte sont accessibles au client. De plus, il bénéficiera d'une gestion personnalisée de son courrier. D'autre part, toutes les prestations d'un bureau virtuel lui seront offertes pour un tarif minimum de 124 euros par mois. Dans la liste, on distingue la gestion personnalisée des appels.

Bon à savoir : dès 19 euros mensuels, il est possible de bénéficier d'une domiciliation sans engagement dans la ville de Lille.

A lire : [domiciliation d'entreprise à Marseille](#), [domiciliation fiscal entreprise](#), [domiciliation d'entreprise à Lyon](#)

FAQ

Comment la domiciliation d'une entreprise se justifie-t-elle ?

À l'issue de la démarche, le représentant d'une entreprise reçoit une attestation de domiciliation de la part du domiciliaire. Ce document peut servir de justificatif. Mais une simple facture est valable lorsqu'un entrepreneur a décidé de domicilier le siège social à son propre domicile, jusqu'à ce qu'il procède à un changement d'adresse administrative.

À quoi l'adresse de domiciliation sert-elle ?

L'adresse de domiciliation correspond à celle du siège social. Avec de nombreuses autres informations, elle est envoyée aux organismes compétents à travers le guichet unique lors de l'immatriculation de l'entreprise. Elle permet d'identifier et de prendre contact avec cette dernière en cas de besoin. C'est par exemple celle que les clients utilisent pour contacter le représentant de la structure.

Quel est l'intérêt de la domiciliation d'entreprise ?

La domiciliation d'entreprise doit d'abord être effectuée pour pouvoir immatriculer une entreprise. Mais au-delà de ce caractère obligatoire, elle peut permettre d'optimiser la crédibilité d'une société et d'améliorer son image de marque, ce qui est particulièrement important lors du démarrage d'une activité. De plus, elle donne le

moyen de bénéficier de divers services annexes comme le secrétariat.